

FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique véhicules B1XL / B2XL – Opération batterie

Manipuler, déposer, contrôler et stocker les batteries de traction des véhicules et engins électriques en sécurité.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	Aucun None	Avis préalable à l'habilitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Identifier les dangers d'une batterie de traction
- 2 Connaître les limites de l'habilitation B1XL / B2XL Opération batterie
- 3 Déposer et manutentionner une batterie en sécurité
- 4 Contrôler l'état d'une batterie
- 5 Réagir en cas d'incident, de fuite ou d'incendie

Public concerné

Opérateurs d'ateliers batteries, de logistique et de maintenance qui manipulent, déposent ou contrôlent des batteries de traction de véhicules, chariots et engins électriques.

Prérequis : Aucun prérequis en électricité. Maîtrise du français écrit et parlé.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4544-9 et R4544-10 (habilitation, formation préalable)
- Norme NF C 18-550 (véhicules et engins à énergie électrique embarquée)
- INRS ED 6313 « Habilitation électrique – véhicules et engins »
- Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 (prévention du risque électrique)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Les opérations sur batteries de traction imposent une habilitation (NF C 18-550).

Prévenir l'incendie

Une batterie endommagée peut s'emballer : les bons gestes limitent le risque.

Maîtriser la logistique

Stockage et transport des batteries en sécurité.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

Programme détaillé

1 jour de formation alternant théorie et pratique, dont au moins 2 h 30 de pratique sur véhicule ou maquette (minimum INRS ED 6313).

Théorie 50 %

Pratique 50 %

01 Théorie

- Effets du courant, courant continu, technologies de batteries
- Opérations autorisées et limites
- Manutention, stockage, EPI
- Conduite à tenir en cas d'incident, de fuite ou d'incendie

02 Pratique (2h30 minimum)

- Repérage et mise en sécurité
- Dépose et repose d'une batterie
- Contrôle visuel et mesure
- Conditionnement et stockage

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 50 % de pratique
- Véhicule électrique ou hybride, ou maquette pédagogique
- Gants isolants classe 0, écran facial, outillage isolé 1 000 V
- Tapis isolant, balisage, kit de consignation
- VAT adapté au courant continu

ÉVALUATION

- Évaluation des savoirs : QCM d'au moins 20 questions, 70 % de bonnes réponses
- Évaluation des savoir-faire en situation : au plus 2 erreurs mineures, aucune erreur majeure
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de fin de formation et avis après formation remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation B1XL / B2XL Opération batterie.

INTERVENANTS

Formateurs issus de la maintenance des véhicules électriques et hybrides, habilités NF C 18-550 et formés à la pédagogie des adultes.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans, 2 ans en pratique occasionnelle (NF C 18-550)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr